

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le mardi 12 janvier 2021

COVID-19 : port du masque

Les indicateurs publiés par l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire confirment une nouvelle dégradation de la situation sanitaire dans le département du Cher :

- **dans le Sud du département le taux d'incidence est supérieur à 400 / 100 000 ; pour une moyenne de 289,80 / 100 000 habitants sur l'ensemble du département**
- **taux de positivité de 10,80 % dans le Cher,**
- **289 personnes sont décédées de la COVID-19 depuis le 1^{er} septembre dans le département.**

Face à l'intensification de la circulation du virus, Jean-Christophe BOUVIER, préfet du Cher décide :

- **de prolonger l'obligation du port du masque** pour les personnes de 11 ans ou plus **sur l'ensemble des communes du Cher** (sur les marchés et les fêtes foraines, dans un périmètre de 50 mètres autour des crèches, des établissements d'enseignement, des centres de formation, publics et privés, dans les espaces extérieurs des zones commerciales et dans les espaces d'attente extérieurs des transports en commun et des gares),

et en concertation avec les élus de Bourges, Saint-Amand-Montrond et Orval :

- **de prolonger l'obligation du port du masque en vigueur** sur l'ensemble du territoire de la commune de **Bourges**.

- **d'étendre l'obligation du port du masque** sur l'ensemble du territoire des communes de **Saint-Amand-Montrond et Orval**.

Ces mesures sont applicables dès mercredi 13 janvier 2021 0h00, jusqu'au mercredi 20 janvier 2021 inclus.

Le préfet du Cher rappelle et insiste sur la nécessité de limiter pour chacun ses interactions sociales au strict minimum : cercles familial et professionnel restreints.

Les contrôles par les forces de sécurité intérieure seront renforcés afin de s'assurer du bon respect des mesures prescrites : couvre-feu et port du masque.

Plus d'informations : www.cher.gouv.fr

Contact presse
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication

Tél : 02 48 67 34 36
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
17020 BOURGES CEDEX